



Assemblée générale

Distr. générale
9 juillet 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 99 e) de la liste préliminaire*

Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale

Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités menées par le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, conformément à la résolution 78/58 de l'Assemblée générale.

Au cours de la période considérée, le Centre a collaboré avec les États Membres, les organisations internationales et régionales et la société civile à la réalisation d'un large éventail d'activités de programmation et d'assistance technique. Il s'agissait notamment de fournir un appui technique et fonctionnel à l'universalisation et à la mise en œuvre des instruments multilatéraux de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération aux niveaux régional et sous-régional. Le Centre a également promu et facilité le dialogue entre les États Membres de la région Asie-Pacifique, notamment lors de trois manifestations de grande envergure : en appuyant l'application en Asie du Sud de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction à Katmandou (Népal) (août) ; en apportant son soutien à l'organisation de la vingt-deuxième Conférence ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération, axée sur les applications militaires de l'intelligence artificielle (novembre) ; et en convoquant 23 États Membres à Katmandou (Népal) pour préparer la quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (janvier).

* [A/79/50](#).



Le Centre régional est entièrement tributaire des contributions financières volontaires pour mettre en œuvre son programme d'activités. Le Secrétaire général tient à cet égard à exprimer sa gratitude aux États Membres, et en particulier au Népal, pays hôte, ainsi qu'aux autres partenaires qui ont soutenu les activités et programmes du Centre par une aide financière ou une aide en nature. Le Secrétaire général invite les personnes en mesure de le faire à verser des contributions volontaires au Centre afin de soutenir et de développer ses activités en réponse aux demandes permanentes d'assistance et de coopération émanant des États Membres de la région.

I. Introduction

1. Dans sa résolution 78/58, l'Assemblée générale a réaffirmé qu'elle soutenait fermement le rôle que jouait le Centre dans la promotion des activités menées par l'Organisation des Nations Unies à l'échelon régional pour renforcer la paix, la stabilité et la sécurité de ses États Membres. Elle a également exprimé sa gratitude au Gouvernement du pays hôte, le Népal, pour sa coopération et son appui financier. L'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-dix-septième session, un rapport sur l'application de la résolution.
2. Le présent rapport, qui fait suite à la demande susmentionnée, porte sur les activités menées par le Centre régional du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024. On trouvera en annexe un état financier du fonds d'affectation spéciale du Centre pour 2023.

II. Fonctionnement et mandat

3. Aux termes de la résolution 42/39 D de l'Assemblée générale, le Centre régional, situé à Katmandou (Népal), est chargé de fournir aux États Membres d'Asie et du Pacifique, sur leur demande, un appui fonctionnel pour les efforts et les activités qu'ils conviennent d'un commun accord de déployer en vue de mener une action de paix et de désarmement.

III. Principaux domaines d'activité

A. Armes de destruction massive

4. Le risque de conflit nucléaire fait à nouveau partie du discours public, tandis que des technologies convergentes et en progrès rapide ont montré qu'elles pouvaient révolutionner la dynamique des conflits. Dans ce contexte, le Centre régional s'est efforcé de contribuer à la création d'une boîte à outils renforcée pour le multilatéralisme en réseau dans la région Asie-Pacifique et de promouvoir la mise en œuvre de mesures en faveur de la paix et du désarmement, conformément à la note d'orientation du Secrétaire général intitulée « Un Nouvel Agenda pour la paix ».
5. À cet égard, le Centre a organisé et soutenu des activités, auxquelles il a également pris part, afin de promouvoir l'élimination des armes nucléaires, de faire respecter les normes interdisant les armes chimiques et biologiques et d'empêcher l'apparition de nouveaux domaines de concurrence stratégique et de conflits.
6. Le Centre régional a apporté un appui fonctionnel aux États Membres de la région Asie-Pacifique sur un certain nombre d'éléments liés au désarmement nucléaire. Il s'agissait notamment d'entamer un dialogue avec le Gouvernement de Timor-Leste et de fournir des conseils sur le processus de ratification du Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est ; et d'encourager et d'aider les États Membres de la région, notamment le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Sri Lanka, à envisager la ratification des principaux traités de désarmement et de non-prolifération nucléaires, y compris le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire.
7. Le Centre a participé à un atelier régional sur le renforcement du régime de non-prolifération nucléaire qui s'est tenu à Bichkek (Kirghizistan), du 7 au 9 septembre, organisé par le Centre d'études sur l'énergie et la sécurité. Il a également présenté un exposé lumineux sur l'appui fonctionnel que le Bureau des affaires de désarmement apporte aux pays de l'Asie et du Pacifique dans le domaine de l'élimination des armes

de destruction massive lors du programme de formation sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération destiné aux diplomates de la région, qui a été organisé le 7 février par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) dans son bureau d'Hiroshima (Japon).

8. Le Centre régional s'est également associé à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et à l'Institut international de recherche pour la paix de Stockholm pour organiser un atelier sur les perspectives régionales en matière de réduction des risques nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, les 19 et 20 février. Les participants ont étudié les effets des innovations techniques sur les mesures de confiance dans le domaine nucléaire.

9. Outre ces efforts, le Centre régional a approfondi ses partenariats avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques au cours de la période considérée. En août, le Centre et l'Unité d'appui ont organisé conjointement un atelier sous-régional sur l'amélioration de l'application de la Convention sur les armes biologiques en Asie du Sud à Katmandou (Népal), du 28 au 30 août. Le Centre a collaboré avec l'OIAC à la sensibilisation de la population du Pacifique à la Convention sur les armes chimiques. Il a également participé et contribué aux discussions de la vingt-deuxième Réunion régionale des autorités nationales des États parties en Asie, qui s'est tenue à Tachkent (Ouzbékistan), du 29 au 31 mai.

B. Armes classiques et munitions

10. La région a continué à se concentrer sur l'amélioration de la maîtrise des armes en s'alignant sur le Programme d'action des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et l'Instrument international de traçage y afférent, qui vise à permettre aux États de procéder à l'identification et au traçage rapides et fiables des armes légères et de petit calibre illicites (Instrument international de traçage) ainsi que sur les efforts visant à renforcer les pratiques en matière de gestion des stocks physiques et à intégrer les questions de genre dans les politiques de désarmement.

11. Au cours de la période considérée, le Centre régional a commencé à mettre en œuvre des activités dans le cadre d'un programme mondial triennal financé par l'Union européenne et géré par le Service des armes classiques du Bureau des affaires de désarmement. Le projet vise à appuyer l'exécution du Programme d'action, notamment en aidant les États Membres de la région Asie-Pacifique à préparer la quatrième Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects et à y participer véritablement. Le Centre a mené un certain nombre d'activités de fond et d'assistance technique à l'appui de ces objectifs, notamment en prenant en compte les questions de genre et en favorisant la participation et l'implication des femmes dans les processus de prise de décision dans chacun de ses piliers, activités et initiatives de programmation.

12. En octobre, le Centre régional a organisé des réunions virtuelles entre les points de contact nationaux de la région Asie-Pacifique et les fonctionnaires travaillant sur le Programme d'action. La réunion a rassemblé 50 fonctionnaires et autorités nationales de 21 pays, dont 18 femmes et 32 hommes. Cette réunion a renforcé le rôle central du point de contact national dans les efforts nationaux de mise en œuvre du Programme d'action.

13. Suite à cette première réunion des points de contact nationaux, le Centre régional et le Gouvernement népalais ont accueilli en janvier à Katmandou (Népal) la

réunion préparatoire régionale de la quatrième Conférence d'examen du Programme d'action et de son Instrument international de traçage. La réunion a rassemblé 88 fonctionnaires, dont 34 femmes et 54 hommes de 23 États Membres de la région, ainsi que d'éminents experts d'organisations régionales et internationales et de la société civile. Parmi les participants de haut niveau figuraient le Ministre des affaires étrangères du Népal, la Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, ainsi que le Président désigné de la Conférence.

14. Le Centre régional a organisé deux activités supplémentaires, dont une manifestation virtuelle conjointe avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement sur la promotion d'une maîtrise des armements prenant en compte les questions de genre, avec des perspectives de la région Asie-Pacifique sur le Programme d'action et le Traité sur le commerce des armes, le 15 février. Le Centre s'est également associé à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour organiser une rencontre parallèle sur la cible 4 de l'objectif de développement durable n° 16 lors du onzième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable.

15. Le Centre régional a également fourni une assistance ciblée aux États Membres de la région. Le Gouvernement sri-lankais a bénéficié d'une formation ciblée et d'un soutien technique en matière de sécurité physique et de gestion des stocks, qui s'est traduit notamment par la remise officielle d'une armurerie conteneurisée à la police sri-lankaise en février. En avril, le Centre a mené une série d'activités similaires en Papouasie-Nouvelle-Guinée, notamment un atelier national sur les armes légères et de petit calibre auquel ont participé de hauts dignitaires tels que le Vice-Premier Ministre et d'autres hauts fonctionnaires de niveau ministériel, suivi d'évaluations de sites physiques en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

16. L'un des éléments clés de l'appui technique et fonctionnel que le Centre régional a apporté aux États Membres dans la mise en œuvre des dispositions du Programme d'action a été l'aide à l'établissement de rapports. Le 4 avril, le Centre a organisé une séance d'information régionale virtuelle en ligne sur les rapports nationaux relatifs au Programme d'action, qui comprenait l'examen de chaque disposition du modèle de rapport du Programme d'action. L'équipe du Centre a ensuite fourni une assistance bilatérale ciblée aux pays de la région, y compris un soutien actif aux points de contact nationaux pour élaborer les projets et obtenir les approbations institutionnelles nécessaires à la soumission du projet de rapport. Ces actions ont permis à 19 États Membres de présenter leur rapport national sur le Programme d'action au 10 juin 2024, soit le plus grand nombre de rapports présentés par les pays de la région en une seule série de rapports.

17. Toutes les activités menées avaient pour but de renforcer et d'améliorer la collaboration des États Membres de la région Asie-Pacifique avec la quatrième Conférence d'examen du Programme d'action. Le Centre régional a activement soutenu les délégations de la région Asie-Pacifique, notamment en leur présentant des exposés thématiques et détaillés ; en leur donnant des instructions sur la procédure à suivre ; et aidant les participants parrainés à prendre part aux délibérations sur le document final ; et en permettant aux représentants des États Membres de participer aux réunions de haut niveau et aux manifestations parallèles.

18. Le Centre régional a également été l'un des organismes d'exécution du partenariat stratégique entre le Bureau des affaires de désarmement et le Programme des Nations Unies pour le développement et leur fonds commun appelé « Entité "Sauver des vies" ». En Asie et dans le Pacifique, cette initiative a été mise en œuvre dans deux pays, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Kirghizistan. Le Centre a codirigé la mission de cadrage en Papouasie-Nouvelle-Guinée en juillet, qui a abouti à l'élaboration d'une proposition commune d'activités à mener conjointement par le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Papouasie-Nouvelle-Guinée,

le Centre, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population. La mise en œuvre du fonds de l'Entité « Sauver des vies » en Papouasie-Nouvelle-Guinée a débuté par l'atelier de lancement en avril, avec la participation à un haut niveau du Cabinet du Premier Ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de hauts représentants de la communauté internationale dans le pays. Ces activités ont également contribué à la réalisation des activités de projet du Programme d'action en Papouasie-Nouvelle-Guinée, assurant ainsi la complémentarité entre les deux programmes.

19. La phase de planification du fonds de l'Entité « Sauver des vies » a également été lancée au Kirghizistan, avec une délégation de haut niveau qui a effectué une mission de cadrage en décembre et la première réunion du Comité de gestion du projet qui s'est tenue le 23 avril. L'atelier de lancement est prévu pour juillet 2024 et les activités du projet, telles qu'une enquête nationale, ont démarré en juin 2024. En outre, les partenaires du fonds de l'Entité « Sauver des vies » ont parrainé et soutenu la participation de deux représentants du Gouvernement kirghize à la quatrième Conférence d'examen du Programme d'action en juin 2024.

20. Le Centre régional a également collaboré avec l'Unité d'appui à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (Convention sur certaines armes classiques) en soutenant les activités d'universalisation dans la région de l'Asie et du Pacifique. Il s'agissait notamment d'aider à organiser un atelier régional sur l'universalisation de la Convention sur certaines armes classiques dans le Pacifique, qui s'est tenu à Manille (Philippines), les 11 et 12 décembre. Cette réunion a constitué une bonne occasion pour le Centre d'établir des partenariats avec les pays des îles du Pacifique sur les questions relatives aux armes classiques. Le Centre a également été invité à participer à un « atelier sur l'universalisation de la Convention sur certaines armes classiques », qui s'est tenu à Genève (Suisse), les 11 et 12 avril. Les efforts d'universalisation de la Convention restent un axe de travail important pour le Centre.

21. La défense et le soutien de l'universalisation des traités sur les armes classiques dans la région ont également constitué une priorité majeure pour le Centre régional. Au cours de cette période à l'examen, le Centre a collaboré avec les pays des îles du Pacifique pour soumettre des demandes de soutien au fonds d'affectation spéciale volontaire du Traité sur le commerce des armes. Le Centre a également participé à la neuvième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes en août et a soutenu l'implication concrète des pays d'Asie et du Pacifique. En marge de la réunion, le Centre a présenté des exposés lors de manifestations parallèles sur les perspectives de la région Asie-Pacifique. Il a également collaboré avec plusieurs organisations de la société civile de la région en vue de promouvoir et de prôner l'universalisation du Traité sur le commerce des armes et d'autres accords, traités, cadres et déclarations sur les armes classiques.

C. Science et technologie

22. Les États de la région Asie-Pacifique sont de plus en plus préoccupés par la perspective de toutes nouvelles technologies permettant la conception et l'acquisition de nouvelles technologies d'armement aux applications floues ou potentiellement dangereuses. Un large éventail de sujets de préoccupation ont été abordés dans la région, notamment les questions liées à l'intelligence artificielle, à la cybersécurité, aux vecteurs et autres. Le Centre régional a continué à collaborer avec les États d'Asie et du Pacifique pour les sensibiliser et pour promouvoir et encourager l'innovation et l'application responsables des nouvelles technologies dans la région. Le Centre s'est

également efforcé d'engager les États de la région à participer activement aux discussions mondiales afin de s'assurer que les priorités et les défis régionaux sont pris en compte.

23. À cet égard, le Centre régional a continué de susciter débats et dialogue entre les États de la région sur la question des répercussions des avancées scientifiques et technologiques sur le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Les 4 et 5 décembre, le Centre a organisé, en partenariat avec le Gouvernement de la République de Corée, la vingt-deuxième Conférence ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération. La Conférence s'est tenue à Genève (Suisse) sur le thème de la gouvernance de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire et a réuni 150 participants, 55 femmes et 95 hommes, dont 36 experts. Les participants ont examiné les risques et les possibilités liés aux applications militaires de l'intelligence artificielle et aux recommandations politiques concernant la gouvernance de l'intelligence artificielle militaire. Le document issu de la Conférence a également constitué un guide pour le deuxième sommet sur l'intelligence artificielle responsable dans le domaine militaire qui se tiendra en République de Corée en septembre 2024. Les discussions et le débat ont également contribué à l'élaboration d'un document spécial du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, qui a été publié en juin 2024.

24. Le Centre régional a également été invité à participer au Global Technology Summit organisé conjointement par le Carnegie Endowment for International Peace India et le Ministère des affaires extérieures du Gouvernement indien, qui s'est tenu à New Delhi (Inde), du 4 au 6 décembre. La Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement a présenté un exposé au Centre sur la question. La Haute-Représentante a participé à une table ronde et s'est exprimée sur le rôle central du droit international humanitaire en tant que point de départ des applications militaires de l'intelligence artificielle. Le Centre a également participé à la réunion de Manille sur les perspectives de la région Indopacifique concernant les systèmes d'armes autonomes, les 13 et 14 décembre. Le Centre a organisé des réunions bilatérales en marge de cette réunion afin d'évaluer l'assistance technique et fonctionnelle requise par les États Membres de la région.

D. Renforcement des partenariats pour le désarmement

25. Le Centre régional s'est efforcé de donner plus de poids à ses partenariats et de les diversifier afin qu'une vaste gamme de parties prenantes puissent participer pleinement et effectivement à l'exécution de son mandat. Ainsi, le Centre a continué d'élargir sa collaboration dans la région avec des organisations nationales, sous-régionales et régionales, différents entités, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que des organisations de la société civile, des cercles de réflexion, des milieux universitaires et des réseaux de jeunes.

26. Le Centre régional a également multiplié les contacts avec les organisations multilatérales et intergouvernementales d'Asie et du Pacifique, notamment en établissant des partenariats avec le secrétariat du Forum des îles du Pacifique et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Le Centre assure également la liaison du Bureau des affaires de désarmement avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

27. Le Centre régional a renforcé ses partenariats avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans toute la région, en s'efforçant d'intégrer les questions de désarmement et de maîtrise des armements dans les travaux des équipes de pays respectives des Nations Unies. Le Centre a facilité la mise en place d'un mécanisme de coopération régionale sur les armes légères et de petit calibre et les

munitions classiques en Asie et dans le Pacifique en octobre 2023. Les membres comprennent des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile qui apportent un appui technique aux pays d'Asie et du Pacifique.

28. Le Centre régional a noué des liens étroits avec les bureaux des coordonnateurs résidents en Chine, en Inde, en Indonésie, au Kirghizistan, au Népal et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Cela a ouvert la voie à l'alignement des systèmes et aux activités conjointes, qu'il s'agisse de la collaboration sur les plans opérationnel et fonctionnel avec l'équipe de pays des Nations Unies au Népal, du démarrage des activités du fonds de l'Entité « Sauver des vies » au Kirghizistan et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ou de la facilitation des visites de la Haute-Représentante pour le désarmement en Chine, en Inde, en Indonésie et au Népal. Le Centre a également établi des liens de programmation avec les bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement au Kirghizistan, au Népal et en Papouasie-Nouvelle-Guinée ; l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) au Népal – en collaborant à l'élaboration et à la mise en œuvre du deuxième plan d'action national sur les femmes et la paix et la sécurité ; l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, notamment en ce qui concerne les résultats du Programme d'action, l'espace extra-atmosphérique et la réduction des risques nucléaires, ainsi que la prise en compte des questions de genre dans le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération ; et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime – en œuvrant de concert en faveur du mécanisme de coopération régionale et en organisant des manifestations conjointes sur la cible 16.4 des objectifs de développement durable. Le Centre a également établi des partenariats avec l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'OIAC et soutenu ces deux organisations dans leurs efforts d'universalisation dans la région.

29. Le Centre régional a continué à collaborer et à approfondir ses liens avec les organisations de la société civile dans toute la région. Il s'agissait notamment d'établir des partenariats étroits pour faciliter l'exécution des projets, comme le Centre l'a fait avec le Mines Advisory Group dans le cadre d'initiatives en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Sri Lanka. De même, le Centre a étroitement collaboré avec le Prajnya Trust (Inde) pour organiser et dispenser le cours de formation en ligne phare « Disarmament Toolkit ». Le contenu a été élaboré conjointement, tout comme l'animation du cours. Le Centre a également continué à approfondir ses liens avec des réseaux tels que le Réseau international d'action contre les armes légères et l'Asia Pacific Leaders Network for Nuclear Non-Proliferation and Disarmament, en les invitant à présenter des points de vue d'experts lors de nombreux colloques régionaux et mondiaux et, dans le cas du Réseau international, d'action à échanger leurs données d'expérience en matière de direction féministe dans le cadre de la campagne des médias sociaux visant à célébrer la Journée internationale des femmes en 2024. Le Centre a également contribué au programme de travail de la Dotation Carnegie pour la paix internationale sur les applications militaires de l'intelligence artificielle et à l'examen d'autres possibilités d'activités conjointes.

30. Le Centre régional a considérablement renforcé ses activités visant à porter très haut et à mieux faire entendre la voix des jeunes et à favoriser leur participation à chacune de ses initiatives. Dans le cadre d'un projet mondial financé par le Gouvernement allemand, le Centre a ajouté un Jeune Volontaire des Nations Unies à son équipe en décembre 2023. Le Centre a contribué à la sélection de la cohorte des Jeunes Champions du désarmement, qui comprend quatre jeunes de l'Asie et du Pacifique. Il a étroitement collaboré avec cette cohorte pour mieux faire entendre la voix de ses membres et faciliter leur participation aux manifestations et processus en matière de désarmement dans la région et au-delà. C'est ainsi que les quatre Jeunes Champions ont présenté des exposés lors d'un atelier sur l'universalisation de la

Convention sur certaines armes classiques. Un Jeune Champion de la République de Corée a participé au sommet One Young World Nagasaki qui s'est tenu du 10 au 12 mai. Le Jeune Champion de l'Inde a assisté à la quatrième Conférence d'examen du Programme en juin 2024 et participé à plusieurs manifestations, notamment en prenant la parole lors d'une réunion de haut niveau de l'initiative « Entité "Sauver des vies" ».

31. Le Centre régional a également organisé des séances de sensibilisation en partenariat avec des écoles primaires et secondaires et des universités dans toute la région et au-delà, notamment des conférences à la British School Kathmandu (Népal), à l'Université du commerce extérieur (Viet Nam), à l'Université Hankuk des études étrangères (République de Corée) et à Sciences Po (France). Le Centre a également tenu un stand interactif présentant des documents sur le désarmement et la non-prolifération lors du vingt-cinquième Jamboree Scout Mondial qui s'est déroulé en août en République de Corée.

32. Dans le cadre des efforts déployés par le Centre régional pour promouvoir le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération, et suite à l'organisation du deuxième cours de formation en ligne « Disarmament Toolkit » lors de l'année précédente, le Centre – en partenariat avec le Prajnaya Trust (Inde) – a tenu la troisième édition du cours en juin 2024. Plus de 400 personnes se sont inscrites à ce cours qui a réuni des experts du monde universitaire, de la société civile et des organisations internationales.

33. Au cours de la période considérée, le Centre régional a accompagné la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement lors de ses visites en Chine, en Inde, en Indonésie et au Népal, et a activement facilité les possibilités de dialogue avec les universitaires et les éducateurs de chaque pays. En août, le Centre a organisé une table ronde à Beijing, conjointement avec l'Association chinoise pour la maîtrise des armes et le désarmement, afin que la Haute-Représentante puisse engager un dialogue approfondi avec des universitaires et des experts de groupes de réflexion. En octobre, le Centre a collaboré avec le Centre for Strategic and International Studies à l'organisation d'une table ronde à Jakarta afin de permettre à la Haute-Représentante de dialoguer avec des universitaires locaux, des groupes de réflexion et des organisations de la société civile. En décembre, le Centre a travaillé en étroite collaboration avec l'Observer Research Foundation et le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies en Inde afin d'organiser deux tables rondes à New Delhi pour permettre à la Haute-Représentante de dialoguer avec des représentants de groupes de réflexion et d'universités. De même, en janvier, le Centre a tenu une table ronde à Katmandou pour permettre à la Haute-Représentante de rencontrer des partenaires de la société civile et des universitaires. Ces séries de réunions ont permis aux membres de la société civile d'établir un lien entre leur travail et celui des Nations Unies, de mieux faire connaître les discussions en cours au niveau mondial et d'informer la Haute-Représentante et d'autres fonctionnaires des Nations Unies de leur évaluation du désarmement, de maîtrise des armes et de la non-prolifération dans leurs pays respectifs.

34. Le Centre régional a également exploité les possibilités offertes par les principales « journées internationales » pour accroître la portée des messages d'éducation au désarmement et à la non-prolifération. En particulier, le Centre régional a établi des partenariats avec quatre Coordonnateurs résidents de la région (Indonésie, Kirghizistan, Népal et Papouasie-Nouvelle-Guinée) afin d'enregistrer de courts messages pour célébrer la Journée internationale de sensibilisation au désarmement et à la non-prolifération, le 5 mars.

E. Activités futures

35. Le Centre régional continuera d'épauler les États Membres de la région qui en font la demande, de contribuer à leurs initiatives nationales et régionales de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, ainsi que de promouvoir le dialogue et la confiance et l'éducation à la paix et au désarmement.

36. Le Centre régional a plusieurs priorités de longue date découlant de son mandat, qui continueront à constituer la base de son plan de travail à l'avenir. Il s'agit notamment de fournir un appui technique et fonctionnel aux États Membres de la région qui en font la demande et de soutenir leurs efforts nationaux et régionaux en faveur du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération. En outre, le Centre tirera activement parti de ses fonctions de rapprochement pour promouvoir et faciliter le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance. Il examinera activement aussi tous les moyens d'intégrer les perspectives et les initiatives d'éducation à la paix et au désarmement.

37. Le Centre régional continuera d'aider concrètement au renforcement des capacités nationales pour concourir à la mise en œuvre effective des principaux mécanismes multilatéraux relatifs aux armes de destruction massive. Il continuera également d'apporter son soutien aux États Membres dans l'application du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. En outre, le Centre continuera à appuyer les efforts d'universalisation des instruments relatifs aux armes classiques, y compris le Traité sur le commerce des armes ; la Convention sur certaines armes classiques ; la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ; la Convention sur les armes à sous-munitions ; et le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (Protocole relatif aux armes à feu). Le Centre continuera à promouvoir et élargir les possibilités d'innovation autour de l'éducation au désarmement et à la non-prolifération. Enfin, le Centre continuera également à trouver et à exploiter toutes les possibilités d'autonomisation des femmes et de renforcement de leur participation et de leur autorité dans la prise de décision en matière de désarmement et de maîtrise des armes.

38. Au cours de la prochaine période de référence, le Centre régional coorganisera avec le Gouvernement de la République de Corée la vingt-troisième Conférence conjointe ONU-République de Corée sur les questions de désarmement et de non-prolifération les 4 et 5 novembre 2024 et collaborera avec les États pour faciliter le dialogue afin de renforcer la transparence et la confiance dans la région.

39. En outre, avec le soutien du fonds de l'« Entité "Sauver des vies" », le Centre régional travaillera en partenariat avec les équipes de pays des Nations Unies en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Kirghizistan pour continuer à aider à l'instauration des bases nécessaires au renforcement de la capacité des gouvernements de maîtriser les armes légères et de petit calibre et de s'attaquer à leur trafic. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, une enquête sur les armes légères visant à recueillir et à analyser l'état de la prolifération des armes légères illicites aura lieu au cours du second semestre de 2024, et sera suivie de discussions et de consultations nationales supplémentaires pour valider ses conclusions. Au Kirghizistan, une série d'activités de renforcement des capacités, commençant par un atelier national de détermination des besoins, aura lieu au cours de la prochaine période de référence.

40. Le Centre régional poursuivra ses efforts visant à sensibiliser les États Membres d'Asie et du Pacifique au Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie, qui vient d'être adopté. À cet égard, il organisera une

réunion régionale des États d'Asie et du Pacifique pour faciliter les discussions et les consultations en décembre 2024.

41. Poursuivant son travail de promotion de l'exécution intégrale du Programme d'action, le Centre régional organisera également un atelier régional sur les programmes convergents de maîtrise des armes légères et d'égalité des genres, en collaboration avec des partenaires régionaux clés tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Forum des îles du Pacifique et des partenaires de la société civile, en janvier 2025.

42. Outre ces priorités de longue date, le Centre régional commencera à examiner de nouveaux piliers de programmation dans des domaines d'intérêt international, tels que les technologies naissantes, les applications militaires de l'intelligence artificielle, l'espace et la cybersécurité. Le Centre continuera également d'étudier de nouveaux moyens d'intégrer, de faire entendre et d'exploiter les voix, les expériences et les idées des jeunes dans la région et au-delà.

IV. Situation financière, effectifs et administration

A. Situation financière

43. Le Centre régional a été créé en application de la résolution [42/39 D](#) de l'Assemblée générale, son fonctionnement devant être financé par les ressources existantes et des contributions volontaires. En 2023, les contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour le Centre se sont élevées à 402 084 dollars. On trouvera en annexe au présent rapport un état financier du fonds d'affectation spéciale pour 2023.

44. Le Secrétaire général remercie le Gouvernement népalais du soutien financier et politique qu'il apporte de longue date au Centre régional, en sa qualité de pays hôte. Il exprime également sa gratitude aux États Membres qui ont apporté des contributions financières et des contributions en nature aux activités du Centre régional en 2023, à savoir l'Australie, le Népal, la République de Corée et la Thaïlande.

45. Le Secrétaire général exprime également sa gratitude à l'Union européenne, grâce à laquelle le Centre régional a pu mettre en œuvre des activités de projet dans la région Asie-Pacifique.

46. Le Secrétaire général estime que les contributions financières et en nature que les États d'Asie et du Pacifique ont apportées au Centre régional témoignent clairement de la valeur que les États Membres attribuent à ses compétences et à son assistance technique et continue de ce fait d'encourager les États de la région à apporter de telles contributions.

47. Le Secrétaire général tient à remercier tous les États et partenaires des contributions et de l'aide généreuses qu'ils ont apportées au Centre régional et les encourage à poursuivre leur soutien afin de permettre à dernier de continuer de prêter, sur demande, une assistance d'ordre technique et en matière de renforcement des capacités aux États de la région, conformément à son mandat. Ces contributions financières et contributions en nature sont toujours indispensables à la viabilité des opérations du Centre et des activités et programmes essentiels qu'il met en œuvre au bénéfice de l'Asie et du Pacifique.

B. Effectifs et administration

48. Le budget ordinaire de l'ONU sert à financer les postes d'un(e) spécialiste des questions politiques (hors classe) et directeur(trice) du Centre régional (P-5), d'un(e) spécialiste des questions politiques (P-3) et d'un(e) agent(e) des services généraux [G-7, agent(e) local(e)].

49. Le Secrétaire général remercie le Népal, pays hôte, d'avoir financé deux autres postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan local dans le cadre de sa contribution annuelle. Il encourage également les États Membres à soutenir le Centre régional en lui fournissant du personnel à titre gracieux.

V. Conclusion

50. Au cours de la période considérée, le Centre régional a mis en œuvre plusieurs initiatives et programmes de maîtrise des armements et de désarmement dans des États d'Asie et du Pacifique, contribuant ainsi à mieux faire connaître ces questions ainsi qu'à un renforcement des capacités. Il a également poursuivi son partenariat avec les États Membres et d'autres parties prenantes en participant à leurs activités en Asie et dans le Pacifique.

51. Le Centre régional a activement promu et facilité le dialogue entre les États Membres et fourni des plateformes pour l'inclusion de voix diverses telles que celles des femmes, des jeunes et d'un large éventail d'acteurs de la société civile.

52. Le Centre régional a intensifié ses efforts pour promouvoir l'éducation au désarmement, avec une série d'activités conçues pour assurer l'inclusion et la participation pleine et effective d'un large éventail d'acteurs dans les processus de prise de décision.

53. Au cours de la période considérée, le Centre régional a accordé une place particulière aux synergies entre des questions transversales telles que les avancées scientifiques et technologiques, la promotion de l'égalité des genres et l'avancement des femmes dans les processus de décision relatifs à la maîtrise des armements, l'aide à l'élaboration de plans d'action nationaux qui soient en accord avec le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et permettent aux États Membres d'agir plus efficacement afin de réduire les flux d'armes illicites et la violence liée aux armes à feu, et le renforcement du rôle de l'éducation dans le domaine du désarmement, l'accent étant mis sur les jeunes.

54. Le Secrétaire général invite les personnes en mesure de le faire à verser des contributions volontaires au Centre régional afin de soutenir et de développer ses activités en réponse aux demandes continues d'assistance et de coopération des États Membres de la région. Il invite également les États à continuer de tirer pleinement parti des services spécialisés et de l'expérience du Centre dans le cadre de l'action qu'ils mènent de concert pour promouvoir la paix et la sécurité, un Nouvel Agenda pour la paix et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région Asie-Pacifique.

Annexe

Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique : état des résultats financiers pour 2023

(En dollars des États-Unis)

| | |
|---|------------------|
| Excédent cumulé, 1^{er} janvier 2023 | 715 929 |
| Produits | |
| Contributions volontaires ^a | 402 084 |
| Produits divers | 602 |
| Produit des placements | 39 898 |
| Total des produits | 442 584 |
| À déduire : charges et remboursements | |
| Frais généraux de fonctionnement ^b | 123 043 |
| Remboursements | 0 |
| Total des charges et remboursements | 123 043 |
| Excédent/(déficit) pour l'exercice | 319 541 |
| Excédent/déficit cumulé au 31 décembre 2023 | 1 040 159 |

^a Il s'agit de contributions volontaires : de l'Australie (6 596 dollars), du Népal (335 302 dollars), de la République de Corée (57 186 dollars) et de la Thaïlande (3 000 dollars).

^b Comprend les frais d'appui aux programmes.